

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du samedi 27 avril 1979 à l'aulas de l'école de Vaudagne 1217 Meyrin.

Le président ouvre la séance à 14h40 et constate qu'elle a été convoquée conformément à l'article 12 des statuts.

Les membres suivants du comité sont excusés: Mmes G. Croptier, S. Laplanche, mm. Ch. Skrobanek, F. Fatio, H. Bender, plusieurs membres de la société se sont aussi excusés.

Le président remercie Monsieur Girard, directeur du Nyon St. Cergue de sa présence parmi nous.

1. P.V de l'assemblée générale du 15.04 1978 tenue à Compesières.

La vice-secrétaire en donne lecture aucune remarque n'étant formulée, il est accepté.

2. Rapport du président

Au terme de sa 3<sup>em</sup> année de présidence monsieur Zucchetti lit le rapport d'activité.

L'année écoulée a été une belle année pour l'ASTP. Un programme de 42 excursions était proposé, seulement 3 ont dû être annulées en raison du temps pauvre et clément. Il faut relever que de mai à septembre une excursion par dimanche était organisée. Nos premières excursions en car chez nos voisins français, en Ht. Savoie et dans l'Ain nous ont permis de découvrir d'autres horizons. La moyenne des participants est d'environ 50 personnes. La réussite de ce programme est due à nos dévoués chefs et adjoints de courses qui bénévolement, passent bien des heures pour établir un itinéraire intéressant, étudier la carte puis aller en reconnaissance sur le terrain plusieurs fois pour trouver les meilleurs chemins et calculer le temps de marche. Il faut aussi consulter l'horaire des trains et des cars pour arriver à organiser une journée réussie. Le comité s'est réuni 5 fois en 1978. La section genevoise du TCS est toujours le toit de notre société. Nous avons aussi des réunions avec nos amis romands des sections de l'ASTP ainsi qu'avec le comité des sentiers de grandes randonnées à Thonon. Un grand merci pour le oui massif à la votation du 18 février sur les sentiers pédestres.

3. Rapport de la trésorière

Madame raymonde Hirt donne lecture en détail des dépenses et des recettes. Elle annonce le solde au 31.12 1978 est de fr. 12.871,35 se décomposant comme suit solde au 31.12.1977 de fr. 8.436,20 excédent de recettes en 1978 4.525,15 soit un total de 12.871,35 le montant élevé de l'excédent de recettes pour l'année 1978 s'explique par les faits suivants: les cartes vendues en cours de l'année sont bénéfique net puisque les frais qu'elles ont entraînés ont été mis au débit du compte de l'année 1977, une augmentation des ristournes CFF sur les courses, plusieurs dons de la part de nos membres. Monsieur Cima demande qu'une copie du bilan soit distribué lors de l'assemblée générale à chaque participant.

4. Rapport des vérificateurs des comptes

Monsieur Wuscher donne connaissance du rapport établi avec Mademoiselle Lavergot. Des remerciements sont adressés à Madame Hirt pour le travail accompli et comme tout a été trouvé fait en bonne et due forme les vérificateurs des comptes prient l'assemblée générale d'en donner décharge au comité.

5. Discussion et vote sur ces trois rapports

Par mains levées ces trois rapports sont acceptés sans objections.

6. Elections

1. du président

Par acclamation monsieur Zucchetti est réélu Président

2. du comité

Nous devons déplorer en décembre 1978 les départs du comité de Monsieur Kister pour raison de santé et de Monsieur Cima par surcroit de travail professionnel. Ne se représentent pas aux élections du comité Madame Raymonde Hirt, Madame Lilianne Duvoisin et Monsieur Charles Skrobánek. Sont réélus par acclamation Madame Germaine Croptier, Madame Nelly Bujard, Monsieur François Fatio, Monsieur Sigismond Dutoit, Monsieur Jean-Marie Estero, Monsieur Hermann Bender. Une nouvelle candidate est proposée en la personne de Madame Simone Laplanche qui est aussi élue par acclamation.

3. des vérificateurs des comptes

Mr. Wuscher et Melle Lavergo restent titulaires  
Melle Bouchard et Mr. Rossi suppléants.

7. Programme 1979

Il a été envoyé à chaque membre. Monsieur Zucchetti insiste sur le fait qu'il faut s'inscrire avant 12h le vendredi précédent la course et que le chef de course est habilité à refuser un participant n'ayant pas de chaussures adéquates. Le remboursement des billets peut être obtenu à partir du lundi 12h et jusqu'au mercredi soir.

8. Cotisations 1980

Le montant de 10.- par personne seule de 15.- par couple et 6.- pour les juniors est maintenu par l'assemblée. Le président précise que les dons sont toujours les bienvenus.

9. Rapport technique

Monsieur Dutoit signale que les panneaux seront dorénavant en tôle d'aluminium, beaucoup plus solide. Le balisage du canton sera revu dans le courant de l'année. Une double liaison est terminée avec le réseau vaudois soit Observatoire Coppet et Sauvigny Céligny. Monsieur Dutoit a récemment pris contact avec l'association des rives françaises du Léman, elle envisage de baliser un certain nombre de circuit sous bois qui toucheront notre réseau Hermance Exenevex et Hermance Veigy.

10. Propositions individuelles

Aucune

11. Divers

Mademoiselle Jaillet demande si il ne serait pas possible d'avoir une seconde promenade à 1 \* les dimanches où sont inscrites des courses à 2 et 3 étoiles. Le président répond que pour le moment il n'est pas possible de donner suite à cette suggestion les chefs de courses étant en nombre insuffisants et les courses dans le canton le dimanche ne remportent pas de succès.

Monsieur Girard directeur du Nyon St. Cergue demande la parole pour nous apporter son salut. Il constate que notre association et son comité sont de bonne qualité et qu'ils sont très dynamiques puisque leur caisse possède 12.000.- de réserve. Il remercie Mr. Dutoit pour le balisage des sentiers vaudois et il remercie aussi les membres de L'AGTP pour leur fidélité au petit train rouge.

A 15h30 la séance est levée par le président.

La vice secrétaire  
Madame L. Duvoisin